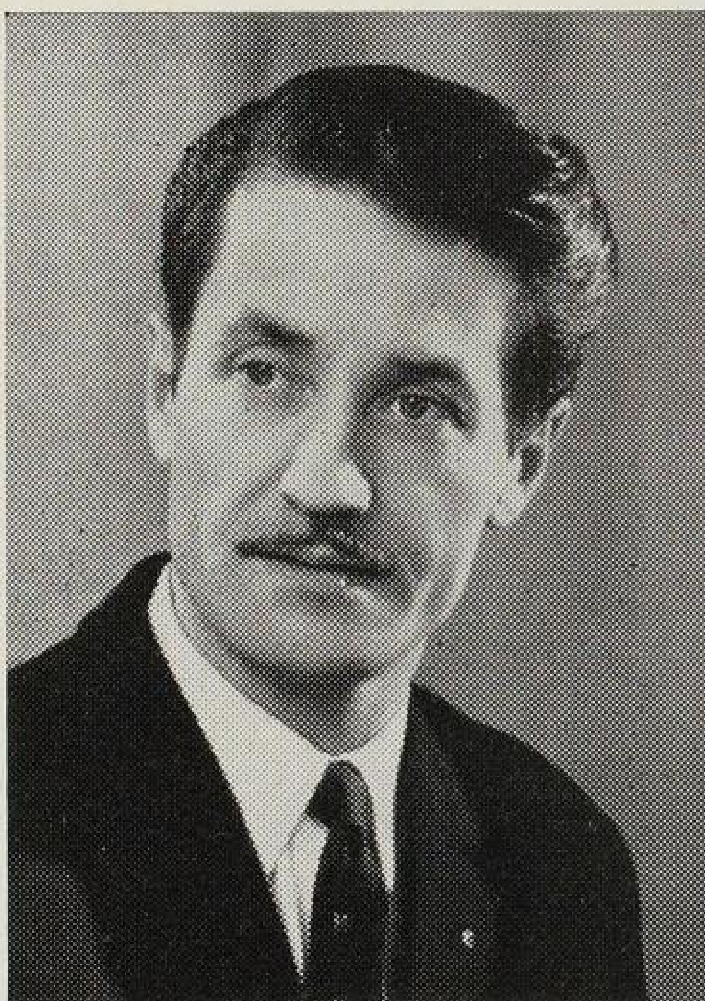
CENTRE NATIONAL POUR LA Vᵉ RÉPUBLIQUE

Élections législatives du 5 mars 1967

Électrices, Électeurs



BERNARD MASSON

Avocat au Barreau de la Hte-Marne

Membre de la Commission exécutive du Centre National pour la Vᵉ REPUBLIQUE

Je mène ardemment campagne *POUR LA Vᵉ REPUBLIQUE* parce qu'il n'est pas question de revenir en arrière et de retomber dans l'instabilité : l'union apparente de l'opposition n'est qu'éphémère et ne durera en effet que le temps d'une élection :

Vous le savez bien, et vous voterez **Vᵉ REPUBLIQUE !**

Un autre candidat pourtant se présente sous une « étiquette » semblable : il s'agit de M. Favre, et *vous en êtes surpris,* puisque celui-ci, au dernier scrutin de 1962, N'ETAIT AUTRE QUE LE PRINCIPAL ADVERSAIRE DU CANDIDAT GAULLISTE.

Souvenez-vous de ses paroles et de ses écrits à cette époque !

Son journal électoral, « L'avenir de la Hte-Marne », n° 50, critiquait vertement « *les députés presse-bouton* » UNR et la « *démocratie envahissante et dictatoriale* » du Général de Gaulle... Je n'invente rien !

Est-il possible que le même candidat entende aujourd'hui prêcher le contraire et oublier ses premières convictions ?

Evidemment non !

Les Haut-Marnais n'apprécient pas UN PAREIL CHANGEMENT, et ils ont raison. Ils n'acceptent pas une candidature IMMORALE, ILLOGIQUE et EQUIVOQUE.

C'EST POURQUOI LE CENTRE NATIONAL POUR LA Vᵉ REPUBLIQUE M'A DONNE SON INVESTITURE OFFICIELLE, guidé par ma position politique qui n'a jamais cessé d'être conforme à l'action du Général de GAULLE depuis 1958 :

— Fondation du premier mouvement gaulliste après les événements de mai 1958 : « Le Comité Haut-Marnais pour le référendum ».

— Fondation de l'UNR. Vice-Président de la Fédération Haut-Marnaise.

C'est ainsi que le Général BOURGUND m'écrivait, le 28 février 1962, avant la campagne qui allait l'opposer à M. Favre :

« Mon Cher Compagnon,

« .../La part de responsabilité qui vous incombe est grande et dans les circonstances « actuelles peut être lourde. Vous prenez place avec ma haute confiance. Merci. A bientôt. « Ma très cordiale amitié (signé) : Bourgund. »

VOUS CONNAISSEZ DONC LE SEUL CANDIDAT QUI N'A JAMAIS TRAHI LA Ve REPUBLIQUE !

Et je suis prêt, bien entendu, à continuer de soutenir les grandes options de la politique du Général de GAULLE, et en premier lieu LES INSTITUTIONS.

Je suis toutefois plus nuancé en ce qui concerne les méthodes, **car il n'est pas possible en même temps d'être inconditionnel et républicain :** les votes électroniques bloqués portent atteinte à la dignité du citoyen électeur et du parlementaire son élu.

(Ainsi M. Favre s'est engagé, par écrit, à soutenir sans défaillance, le régime auquel il s'est électoralement rallié).

LE CENTRE NATIONAL POUR LA Ve REPUBLIQUE n'admet pas de tels procédés (c'est notamment en raison de cette stricte obédience que la critiquable législation concernant les bouilleurs de cru n'a jamais été modifiée).

Nous apporterons notre soutien au Chef de l'Etat et au gouvernement qu'il aura désigné, mais en citoyens, pas en sujets. Le contrat de majorité nous agrée, sous réserve qu'il soit négocié, non imposé.

J'estime que notre position est extrêmement claire, et j'espère fermement que la raison triomphera le 5 mars prochain.

VIVE LA Ve RÉPUBLIQUE

BERNARD MASSON

Avocat au Barreau de la Hte-Marne
Membre de la Commission exécutive
du Centre National
pour la Ve République



Georges ORMANCEY

Suppléant éventuel
Agent technique agricole
Conseiller municipal de Chatoillenot

Imprimerie de Champagne. — Langres.

Vu le candidat.